

Communiqué n° 68/2003

Un nouveau simulacre de procès contre l'ancien Président rwandais, Pasteur Bizimungu et Charles Ntakirutinka

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda (CLIIR)* dénonce un nouveau simulacre de procès prévu ce mardi 8 juillet 2003 pour l'ancien Chef de l'Etat Rwandais, Monsieur Pasteur BIZIMUNGU et son proche collaborateur, l'ancien Ministre Charles NTAKIRUTINKA. Il s'agit encore une fois de réexaminer la procédure de détention provisoire et non les fausses accusations qui ont été montées contre eux par les agents de la Directorate of Military Intelligence (*voir notre communiqué n° 58/2001 du 24 août 2001*)

Le dernier simulacre de procès a eu lieu le 11 février 2003. Ces deux hauts dirigeants du Parti Démocratique pour le Renouveau (PDR) UBUYANJA (créé et aussitôt interdit fin mai 2001) ont été emprisonnés arbitrairement les 19 et 20 avril 2002 après avoir survécu à une « *détention en résidence surveillée* » depuis août 2001. Ils ont été lapidés et blessés à cette époque. Leur proche collaborateur, Monsieur Gratien MUNYARUBUGA, fut assassiné le 26/12/2001 à 15h à Nyarutarama (Kigali) par un escadron de la mort. Quelques jours avant, il avait été menacé par l'inspecteur de la police judiciaire, Monsieur Gilbert Ruhorahoza.

Certaines sources proches du régime rwandais rapportent que la junte militaire du Général Paul Kagame veut non seulement changer de stratégie mais aussi le mode de détention de ces deux célèbres prisonniers politiques. En effet, suite aux nombreux rapports des Organisations internationales de défense des droits humains (Human Rights Watch (HRW), Amnesty International (AI), International Crisis Groupe (ICG) et des organisations rwandaises telles que notre Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda, la junte militaire souhaiterait les faire sortir provisoirement de la prison de Kigali pour « *mieux les séquestrer dans leur domicile* » et les obliger à se présenter plusieurs fois par semaine devant les autorités judiciaires. Cette stratégie criminelle de mettre des prisonniers « *en quarantaine* » est une vieille méthode de torture morale et physique imaginée par la DMI depuis que ses agents ont emprisonné et fait disparaître des milliers de personnes innocentes.

Avec la nouvelle Constitution rwandaise, adoptée par le référendum du 26 mai 2003, la reconnaissance du PDR-Ubuyanja devrait être automatique afin que ses dirigeants puissent exprimer leurs opinions et exercer librement leurs activités politiques. D'autres prisonniers politiques soupçonnés d'être des adhérents du PDR-Ubuyanja doivent être relâchés par la même occasion. Notre Centre a déjà publié les communiqués n°55 à 58 et les n°s 60, 62 et 64 pour dénoncer cet emprisonnement arbitraire et exiger la libération des prisonniers politiques.

Comme les autres organisations des droits humains ne cessent de l'exiger, le CLIIR recommande instamment au Gouvernement rwandais de libérer, immédiatement et sans conditions, les deux prisonniers politiques afin qu'ils puissent participer eux aussi aux élections présidentielles et législatives qui auront lieu les 25 août et 29 septembre 2003. Toutes les organisations, tous les médias nationaux et internationaux ainsi que toutes les personnes de bonne volonté doivent continuer à exiger la libération de ces prisonniers politiques.

Pour le Centre, MATATA Joseph, Coordinateur.